



Bail pour location de maison

Par **houitte**, le **07/07/2009 à 17:56**

Bonjour,
Si je loue ma maison à une personne qui utilisera une partie à titre professionnel faut-il séparer les deux ou ne faire qu'un bail de location normal?
Dans l'attente de votre réponse,
Merci de votre confiance,

Par **fffabre62**, le **07/07/2009 à 18:07**

SI VOUS LOUEZ UNE MAISON DONT VOUS SAVEZ QU'UNE PARTIE EST A USAGE PROFESSIONNEL
Il faut signer un bail mixte : professionnel + habitation
pour tout savoir:
<http://www.XXXXXXXXXXXXXXXXXX>
Pas de publicité. Supprimé
le bail professionnel prévoit des clauses de bail mixte
attention à la durée du bail !
six ans !